

Chargé(e) de mission : facilitation de clauses sociales d'insertion

Mission

Sous la responsabilité de du Directeur de l'Insertion et du Logement, la personne chargée de la mission de facilitation de clauses sociales d'insertion assure l'interface entre les collectivités publiques, les structures d'insertion locales, Pôle emploi, les missions locales et les entreprises pour la mise en œuvre de clauses d'insertion dans les marchés publics sur le territoire du Bessin au Virois et les territoires du Département non pourvus de facilitateur.rice.

Activités

- Actions de sensibilisation aux achats socialement responsables à destination des maîtres d'ouvrages publics, des entreprises, des maîtres d'œuvre, des acteurs de l'IAE, des fédérations et des branches professionnelles
- Accompagnement des maîtres d'ouvrage publics (notamment les directions du département / à minima 2 jours par mois) et privés pour l'inscription de la clause sociale d'insertion dans leurs marchés :
 - Identification des marchés pouvant intégrer les clauses d'insertion ;
 - Contribution à la rédaction des appels d'offres et apport des formulations juridiques permettant l'inscription de la clause d'insertion dans les documents de marchés ;
 - Calcul du nombre d'heures d'insertion à préciser dans les documents de marchés.
- Information et accompagnement des entreprises :
 - Sensibilisation et présentation du principe de la clause d'insertion ;
 - Aide à la décision quant aux modalités de réalisation de la clause ;
 - Suivi de la mise en œuvre de la clause ;
 - Aide à la définition des postes et missions à réaliser par les personnes en insertion (mise en relation avec les structures de l'IAE, recherche de profils en réponse aux besoins de l'entreprise...).
- Animation d'un partenariat territorial autour des clauses d'insertion :
 - Renforcer les liens entre les partenaires de l'insertion ;

- Anticiper et porter le développement de la clause d'insertion sur de nouveaux marchés ;
 - Recueillir les besoins en formation des entreprises pour organiser des réponses collectives en partenariat avec les SIAE ;
 - Echanger avec le réseau des facilitateurs du territoire.
- Suivi de l'effectivité de la mise en œuvre de la clause sociale :
 - Echanges mensuels de tableaux de bords avec les entreprises et structures de l'IAE ;
 - Echanges avec les maîtres d'œuvre ;
 - Suivi des salariés positionnés sur les chantiers ;
 - Alimentation de bases de données ;
 - Bilan annuels qualitatifs et quantitatifs.

Connaissances

- Fonctionnement des entreprises, monde économique
- Fonctionnement de l'IAE, des partenaires emploi et de la formation
- Connaissances des règles des marchés publics
- Qualités relationnelles et de négociation
- Organisation, rigueur, autonomie, réactivité
- Capacité à travailler en transversalité
- Animation de réseau
- Maîtrise des outils informatiques (pack office ; ABC Clauses)

Conditions d'exercice

- Poste basé à Caen
- Télétravail partiel possible

Profil souhaité

- Niveau II (Bac + 3)
- Spécialité : Insertion par l'activité économique, développement économique

Date limite de dépôt des candidatures : le 21 novembre 2022

Date prévisionnelle de jury : le 9 décembre 2022